

# le flash

Bulletin d'informations municipales @die

## AGENDA

**CONSEILS MUNICIPAUX :**  
29 JANVIER, 19 FÉVRIER,  
26 MARS À 19H30

**INAUGURATION CINÉMA :**  
JEUDI 7 FÉVRIER À 19H

## ▲ L'ÉDITO



Cette année 2018 aura à nouveau été riche en actions et animations. Sans être exhaustif, ce numéro dresse un aperçu de l'avancement des

projets et travaux importants pour sécuriser et économiser notre ressource en eau, améliorer notre cadre urbain au sein de notre environnement naturel, moderniser et développer nos services, l'économie et le logement.

C'est aussi l'occasion de présenter l'une des richesses parfois méconnue de la commune : sa forêt. La ville de Die gère et valorise depuis longtemps son patrimoine forestier avec son

partenaire historique, l'Office national des forêts, venu récemment exposer son action au conseil municipal lors de la séance du 18 décembre dernier. Comme d'autres communes du territoire Diois, la ville est ainsi propriétaire de plusieurs centaines d'hectares de forêt localisés d'ailleurs, pour l'essentiel, en dehors de Die (près de 80 % sur le territoire communal de Vassieux-en-Vercors). Notre forêt est ainsi gérée de manière durable selon un plan de gestion pluriannuel et une filière de valorisation respectueuse de l'environnement.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro 91 du flash@die.

Gilbert Trémolet, Maire de Die



Tous les élus et techniciens de la ville de Die vous souhaitent de très belles fêtes et vous attendent nombreux à l'occasion des vœux du maire le vendredi 18 janvier à 19h en mairie.



## POINT D'ÉTAPE

2018



2019

2020

### Rays : les réservoirs sur Plas et le réseau

#### Fibre optique : bientôt la connexion au très haut débit

Les études sont maintenant terminées et la phase de déploiement va démarrer au premier trimestre 2019 sur Die-Est (et Romeyer), pour une commercialisation fin 2019. Die-Ouest sera desservi fin 2020. Le déploiement par Ardèche Drôme Numérique s'arrête aux boîtiers extérieurs (point de branchement optique-PBO), le raccordement se fera ensuite sur demande de l'utilisateur auprès de son opérateur. Porté par la Communauté des communes du Diois avec le soutien de ses communes membres, ce projet est financé à plus de 80 % par les partenaires (Europe, État, Région, Conseils départementaux 26-07, CCD).

> [www.paysdiois.fr/La-Fibre-a-l-habitant.html](http://www.paysdiois.fr/La-Fibre-a-l-habitant.html)



▶ **Phase finale d'un grand chantier** Sur les hauteurs de Piscigne, les travaux de construction des nouveaux réservoirs d'eau ont débuté. Ces réservoirs constitueront les principaux points du réseau d'adduction d'eau de la commune. Le premier, en cours de construction (photo), permettra de stocker 750 m<sup>3</sup> d'eau. Cet ouvrage d'envergure (14 m de diamètre sur 6 m de haut) sera le premier à être mis en service début 2019. L'ancien réservoir à proximité sera ensuite démoli pour être remplacé par un nouveau de plus grande taille (1 250 m<sup>3</sup>). Nous disposerons donc au total d'une réserve d'eau de 2 000 m<sup>3</sup> adaptée aux besoins de la commune tout au long de l'année. Le choix de créer deux réservoirs est justifié par les besoins d'entretien et donc la possibilité, en cas de difficulté, de sécuriser l'alimentation en eau et permettre une intervention sans coupure. Les deux réservoirs ont été implantés de sorte que leur présence ne nuise pas à l'environnement. Ainsi, seule la chambre des vannes, commune aux deux réservoirs, sera visible pour en garantir l'accès. Soutenu par l'Agence de l'eau, ce projet, qui comprend également la reprise et la création du réseau d'adduction d'eau, représente un coût de près de 2 000 000 € HT. Il constitue la phase finale du grand chantier engagé depuis plusieurs années et qui avait démarré par un recaptage de la source de Rays. Sa vocation est d'assurer dans la durée une adduction d'eau sécurisée et strictement adaptée aux besoins. Il est également économe puisque les prélèvements d'eau à la source sont régulés automatiquement. Cette stratégie de réduction de la consommation en eau s'inscrit au sein des engagements pris par la ville dans le cadre du plan de gestion de la ressource en eau, des dispositions qui prennent tout leur sens après les périodes de sécheresse de ces derniers mois.

▶ **Un réseau sous télésurveillance** Ce plan de gestion de la ressource en eau s'étend aux démarches de réparation, de renouvellement et de gestion du réseau situé en aval des réservoirs. L'ensemble du réseau (contrôle niveaux réservoirs, débit de sortie, réseau d'assainissement et station d'épuration) est déjà sous télésurveillance depuis une dizaine d'années. Dernièrement, le service de l'eau a fait l'acquisition de vingt appareils d'enregistrement. Placés sur les canalisations à des points stratégiques en centre-ville, ces radars sonores "écoutent" 24h/24 le réseau d'eau potable pour détecter les fuites. La télétransmission permet de suivre à distance les relevés de chaque appareil pour cerner au plus près l'origine de la fuite. Installé en septembre dernier, le système a déjà permis de détecter trois points de fuite et d'économiser 10m<sup>3</sup>/heure. Le coût de l'opération est de 16 000 €, subventionné à 50 % par l'Agence de l'eau. Hors centre-ville, un autre matériel mobile et portatif est utilisé ponctuellement pour rechercher les fuites.



## POINT D'ÉTAPE

2018



2019

2020

### Revaloriser le centre-ville

- ▶ **Porte Ouest : les aménagements se poursuivent sur le boulevard Adolphe-Ferrier en 2019** La tranche 1 (Saint-Pierre) est bientôt terminée. Le mobilier a été installé dans l'été, avec des tables et des bancs accueillants. Les arbres de la place Adolphe-Ferrier ont été protégés par des bacs en tôle acier sur lesquels vont être posés des bancs en bois. Le plateau surélevé situé au carrefour de l'avenue Sadi-Carnot et du boulevard Adolphe-Ferrier va être "grenaillé". Le grenailage est un procédé de décapage des surfaces qui permet de mettre en valeur la couleur naturelle des granulats et d'accentuer l'adhérence sur chaussée. Le changement de matière et de couleur démarquera également cette zone très fréquentée, tant par les piétons et les cyclistes que par les automobilistes.

Les travaux de la tranche 2 vont être lancés sur le boulevard Adolphe-Ferrier le 8 janvier prochain, pour un rendu prévu fin mai. Après la reprise et l'enfouissement des réseaux (eau et assainissement, éclairage public, fibre optique), deux trottoirs (1m40 minimum) seront créés, adossés chacun à une piste cyclable. La mise aux normes de nos espaces publics pour un égal accès à tous imposera d'étudier chaque seuil de maison et d'entrée de garage, ceux-ci n'étant pas tous à la même hauteur. Le chantier sera organisé (demi-chaussée) pour que la circulation soit maintenue durant les travaux.



#### Des arbres dans la ville

Avant la fin de l'année (si la météo le permet), quatre platanes seront plantés avenue Sadi-Carnot. En attendant, le sol autour des arbres tout au long de l'avenue est en préparation en utilisant des matériaux adaptés et circulables (galets et pavés sciés).

- ▶ **Des rues commerçantes se font une beauté** Après la place de la République, et dernièrement le quartier Saint-Pierre, la ville commence à prendre une autre allure. Mais les rues de l'Armellerie et Camille-Buffardel ont bien besoin d'un coup de neuf elles aussi. Le mobilier urbain (78 poteaux et 28 barrières) est démodé, l'éclairage public vétuste et dégradé. Un projet de valorisation a été présenté au conseil municipal et aux commerçants au mois de décembre. Il prévoit le remplacement du mobilier par des poteaux, barrières et appuie-vélos identiques à ceux de la place de la République, ainsi que des bacs à fleurs ou des barrières équipées de jardinières. De même, une trentaine de luminaires, aux globes opacifiés par l'âge et les UV, vont être remplacés. Ce sera également l'occasion de substituer des LED aux ampoules actuelles pour optimiser et réduire la consommation énergétique. Une demande de subvention européenne LEADER est en cours pour cette opération qui doit être achevée avant l'été.





**Recettes forestières  
55 000 €**

**Frais de garderie  
4 500 €**

**Frais d'exploitation  
15 000 €**

**Travaux  
20 000 €**

# LA FORÊT COMMUNALE

*Une forêt est un patrimoine hérité de nos prédécesseurs que l'on doit transmettre aux générations futures, avec des perspectives et un potentiel préservé.*

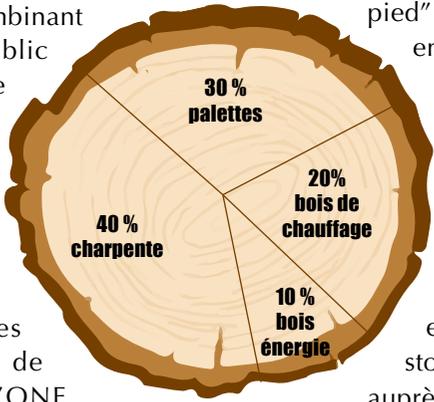
Gérer une forêt, c'est préserver un milieu naturel. C'est également agir au quotidien, vendre du bois et procurer des recettes à la commune, réinvestir en infrastructures et travaux forestiers, créer des emplois en zone rurale. Les forêts communales appartiennent au patrimoine privé de la commune, mais restent une composante du patrimoine national répondant à des enjeux d'intérêt général. C'est pourquoi en France, un cadre réglementaire commun à toutes les forêts est fixé, combinant principes de droit public et privé : le régime forestier. Sa mise en œuvre est confiée par la loi à l'Office national des forêts (ONF). La commune propriétaire reverse 10 % de ses recettes forestières plus 2 € de taxe à l'hectare à l'ONF.

## La forêt communale de Die

La ville de Die est propriétaire de 559 hectares de forêts : 125 hectares non productifs (chênes pubescents, pins noirs et pins sylvestres) au pied du Glandasse et 434 hectares productifs (sapins et hêtres) sur Vassieux-en-Vercors (voir carte). Colas Rysiewicz est le technicien ONF responsable de la forêt communale de Die.

## Quels usages pour le bois ?

La forêt communale de Die produit annuellement 1 600 m<sup>3</sup> de bois exploité et vendu en adjudication, "en bloc et sur pied" ou "façonné bord de route", en majeure partie sur la vallée du Rhône. Le bois d'œuvre est surtout transformé dans les scieries locales, le bois de chauffage (bûches) alimente les marchés du Vercors, du Diois ou du Royans, et le bois énergie (plaquettes, granulés) est pour l'essentiel valorisé, après stockage et broyage à Vassieux, auprès des chaufferies du plateau.



## Le bois, énergie renouvelable

En rénovation ou en neuf, la ville de Die s'attache désormais à substituer le bois au fioul. Le cinéma le Pestel est ainsi doté désormais d'une chaudière bois granulé. L'espace Joseph-Reynaud sera également équipé d'une chaudière bois qui alimentera l'ensemble des 15 logements, la crèche et la salle communale. Enfin, la maison de santé bénéficiera aussi d'une chaudière bois.





En haut, les cabanes ouvertes aux randonneurs : le refuge de Vassieux, construit par le Parc naturel régional du Vercors, et la cabane des Trois-Frères à Vassieux remise en état récemment. À gauche et ci-dessous, les deux visages de la forêt communale de Die...



# MUNALE DE DIE

## Les missions de l'ONF dans le cadre du régime forestier

- Établir un aménagement forestier
- Veiller à l'intégrité du domaine
- Marquer, vendre et surveiller les coupes
- Présenter chaque année un programme de travaux.

## L'aménagement forestier

Premier outil du propriétaire de forêt, l'aménagement forestier est un plan de gestion établi sur dix à vingt ans, qui s'inscrit dans l'histoire de chaque forêt et détermine une partie de son futur avec ses orientations stratégiques (production, environnement, accueil du public...) et les choix techniques (essences, type de peuplement, mode de renouvellement...) qui vont façonner la forêt. Il affirme un traitement en futaie irrégulière (arbres de tous âges sur chaque parcelle) et vise à produire le maximum de bois d'œuvre tout en assurant la protection des milieux, des espèces et des paysages et en valorisant le potentiel d'accueil. Le plan de gestion actuel de la ville de Die est établi pour la période 2009-2023.

## Une forêt certifiée



PEFC est une ONG internationale qui a pour ambition de garantir le respect des forêts, de ceux qui y vivent, y travaillent et s'y promènent, mais aussi de pérenniser la ressource forestière pour répondre aux besoins en bois de l'homme aujourd'hui et pour l'avenir. Attestant du respect des fonctions environnementales, sociétales et économiques de la forêt, la certification PEFC repose sur deux garanties complémentaires : la certification forestière et celle des entreprises qui transforment le bois afin d'assurer la traçabilité de la matière depuis la forêt jusqu'au produit fini. En France, 5,1 Mha sont écocertifiées PEFC, soit 100 % des forêts domaniales et plus de 57 % des forêts communales. Cette certification n'est pas obligatoire, mais la ville de Die a fait le choix d'une gestion durable de sa forêt.

Pour en savoir plus : [www.onf.fr](http://www.onf.fr)

## ▲ Le suivi sanitaire de nos arbres

Dans le cadre du suivi sanitaire des arbres implantés en limite des espaces publics, la ville de Die veille en particulier à intervenir lorsque ceux-ci présentent un danger réel pour les personnes et les biens, susceptible d'engager la responsabilité de la collectivité. Le service municipal responsable des espaces verts est ainsi en liaison avec une entreprise spécialisée afin d'évaluer l'état de santé des arbres concernés. La coupe de branches ou des arbres eux-mêmes est ainsi décidée en cas de risque avéré. Cette situation s'est présentée récemment au mois de novembre le long du chemin de Piscigne ou sur la place de l'Évêché. Les photos prises à ces occasions démontrent si besoin la nécessité d'une intervention immédiate pour des raisons de sécurité.



Parallèlement, dans le cadre d'aménagements, la ville prête attention à protéger ses arbres et à réaliser de nouvelles plantations en choisissant des essences adaptées à leur environnement. Ainsi à Saint-Pierre, sur le square du Souvenir face à la cité scolaire, des protections ont été mises en place pour protéger les arbres et de nouveaux sujets ont été plantés.



## Une gauche citoyenne pour Die

### La parole, toujours nécessaire...

Le groupe d'opposition n'hésite jamais à prendre la parole pour porter les propositions – même les plus petites – remontant de la population. Et ces propositions finissent parfois par être mises en œuvre. Quelques exemples :

Depuis des années nous demandons systématiquement que soient pris en compte lors des aménagements, les cycles, piétons et personnes à mobilité réduite. Même si le démarrage est (très) tardif (la commune embauche un bureau d'étude "mobilité douce" à la fin des travaux place Saint-Pierre nous sommes heureux de constater dans le dernier bulletin flash@die que la municipalité mette en avant le succès de l'édition 2018 de la Drômoise qui faisait de Die le « temps d'un week-end, la capitale de la petite reine »... C'est assurément le début prometteur d'une politique pour les mobilités actives et pour que Die soit capitale des déplacements doux toute l'année!

Nous avons interpellé le conseil sur le vide laissé par le déménagement du skateparc et sur la nécessité d'y remettre des jeux pour enfants. Dans la foulée, la commune a lancé une concertation auprès des parents d'élèves en leur laissant un mois pour faire des propositions. Les mauvais esprits diront que cette volonté de faire vite est due à l'approche des élections et à la nécessité d'inaugurer vite, nous voulons croire qu'il s'agit avant tout d'offrir aux enfants (filles et garçons, petits et grands) des jeux dignes de ce nom! (Même s'il aurait été souhaitable d'accompagner avec quelques moyens humains tous les usagers potentiels pour définir un projet et de prendre le temps d'écouter tout le monde, notamment les personnes âgées dont le nouveau local donne sur cette place, ils ne peuvent y accéder en véhicule pour y porter des objets lourds ou encombrants).

Une étrange façon de mettre en œuvre tout de même! L'écoute n'est pas la méthode choisie, la transparence et le débat encore moins. Les derniers conseils municipaux ont vu les projets importants discutés, à la demande des groupes d'oppositions, aux questions diverses, et donc en dehors de l'ordre du jour et de la possibilité de voter.

C'est bien dommage pour la ville. Présenter les projets en amont au conseil municipal et à la population permettrait sûrement de favoriser l'implication de tous dans la vie publique et collective, de dynamiser la vie associative et de garantir la bonne gestion des deniers publics.

Nous vous souhaitons une bonne année 2019!

*Philippe Leeuwenberg, Damien Rouet,  
Nathalie Gueno, Joëlle Coriol,  
Jean-Paul Darmon*

## futur@die

Le 6 novembre dernier, le conseil municipal a rendu un bel hommage à Raymond Sanchez et Didier Jouve qui nous ont quittés récemment.

Lors de cette mandature, Didier Jouve avait contribué aux travaux du conseil municipal de manière constructive avec l'équipe futur@die. Nous avons dans cet esprit décidé de lui confier une réflexion dans le domaine de la biodiversité, de l'eau et de l'énergie, en allouant pour cela des moyens matériels et humains.

Le programme de l'équipe futur@die s'est enrichi de ce travail conjoint avec un seul objectif : celui de servir l'intérêt général. Il se poursuit avec des avancées importantes :

- dans le domaine des infrastructures, nous allons porter à son terme la rénovation des réseaux d'adduction d'eau et de gestion économe de la ressource; un plan pluriannuel est proposé pour la rénovation progressive de nos 48 km de voirie communale; nous soutenons le déploiement de la fibre optique pour près de 500 000 €;

- le nouveau quartier à Chanqueyras se développe. Après l'aménagement des espaces, un premier immeuble de logements, ce quartier recevra bientôt 24 nouveaux pavillons en vente à des prix adaptés à des primo-accédants à la propriété. Un autre projet est annoncé pour la création de 24 appartements au sein d'un petit immeuble. La maison de santé sortira de terre en 2019;

- la maison de santé a reçu l'ensemble des soutiens que nous avons sollicités auprès de nos partenaires. C'est un beau projet qui va devenir réalité;

- la crèche pourra être agrandie et rénovée en centre-ville. C'est aussi le moyen de préserver et d'optimiser le patrimoine municipal en lien avec Drôme Aménagement Habitat et la Communauté des communes du Diois;

- la ville s'associe aux choix d'implantation sur la zone d'activités de Chamarges portée par la Communauté des communes du Diois;

- de nouveaux projets sont en cours d'élaboration : rénover les rues Camille-Buffardel et de l'Armellerie pour notre cadre de vie et l'attractivité du commerce de proximité; créer un nouvel espace de loisirs sur temps scolaire et hors temps scolaire sur le stade de Chabestan; rénover le stade d'athlétisme...

L'ensemble de ces actions vise à faire de Die une ville attractive, mais aussi une ville qui réponde aux attentes de ses habitants, en termes de cadre de vie, d'économie, de logement, de développement durable et de services.

Nous vous souhaitons une belle et agréable année 2019.

*L'équipe futur@die*

## Pour Die Naturellement

### Pour Didier et pour Die, naturellement

Didier Jouve s'en est allé cet automne, laissant derrière lui un grand vide. Brillant et toujours constructif, il a grandement participé à la création de Biovallée, à la mise en place des Contrats de Développement Durable, des Conseils Locaux de Développement et à la restauration de la rivière Drôme. Au sein du conseil municipal, il a fait avancer les dossiers d'amélioration thermique du bâti communal et a toujours fait des interventions pertinentes écoutées par tous.

Le cap qu'il a suivi est simple : il a soutenu ce que ses colistiers et lui-même estimaient être de bons projets.

En ces périodes de crise sociale, politique et surtout écologique, il est bon de rappeler ce que doit être un bon projet : nécessairement respecter l'environnement, développer les solidarités, être viable économiquement et construit avec les habitants. Chaque projet municipal doit répondre en même temps à ces quatre objectifs.

Sacrifier la transition écologique est un chemin erroné : nos enfants se chargent déjà de nous le rappeler. Il est temps de changer de cap. La société est prête, et Die pourrait et devrait montrer l'exemple. Toutes les compétences et les énergies sont présentes sur notre territoire.

Le temps est à une écologie séduisante, efficace, performante et entraînant. Celle qui nous fera bien manger, vivre ensemble avec nos différences, économiser l'énergie, limiter les déplacements carbonés, passer aux énergies renouvelables et qui empêchera populismes et extrémismes de capturer le pouvoir.

Pour réussir tout cela, il faut associer plutôt que diviser.

Au niveau municipal, profitons de chaque renégociation de contrat énergie pour passer au renouvelable. Profitons de chaque amélioration du bâti pour installer du photovoltaïque. Évitions la rencontre entre arbres et tronçonneuses. Facilitons les mobilités douces. Pensons chaque action pour favoriser le lien social, la biodiversité, l'attractivité du territoire.

Les projets de l'équipe en place, et ceux des futures équipes, devraient tous dès maintenant s'inscrire dans cette démarche. Il est plus simple, plus efficace et plus économique d'anticiper aujourd'hui ce type d'actions plutôt que d'y être acculé demain : c'est dans l'intérêt général. L'intelligence collective, la coopération, le dialogue respectueux alimenté par la richesse des diversités nous permettront d'y arriver. Chiche?

Nous vous souhaitons une belle et douce année 2019.

*Philippe Lloret et l'équipe Pour Die Naturellement*

## Poursuivons notre action pour Die

### Dossiers endormis ou manque d'informations?

De nombreux Diois et Dioises s'interrogent sur l'évolution de certains dossiers :

**La Maison de Santé :** où en est-on? Au printemps 2018 l'équipe municipale annonçait un début des travaux pour la fin 2018. Qu'en est-il : au niveau des plans, du permis de construire, des financements, du début des travaux? L'équipe des professionnels de santé est-elle définitivement constituée? Comme nous l'avions prévu, des consultations de spécialistes seront-elles assurées? Et si oui lesquelles?

**L'hôpital :** suite à l'annonce de la construction d'un nouvel hôpital, avec ou sans EHPAD, quel sera l'avenir des anciens bâtiments? Il n'est pas trop tôt pour y réfléchir.

**Le plan de circulation :** sera-t-il revu? Beaucoup de Diois, dont les commerçants, expriment un fort mécontentement envers ce plan. Une étude avec concertation de la population est-elle envisageable? Aujourd'hui, lorsque l'on vient de Gap, il est trop facile de traverser Die surtout quand on n'a rien à y faire...

**La tour de Purgnon :** est-elle à l'abandon? L'éclairage ne marche plus, l'égout n'est pas fait, pourtant ce site est magnifique avec une vue à plus de 180 °!

**Les toilettes municipales :** celles de la Porte Ouest ne sont toujours pas en service!

**La voirie municipale :** elle est très dégradée et parfois dangereuse tant pour les piétons que pour les véhicules. Quel montant est consacré par la municipalité au programme pluriannuel? Et quels sont les travaux prévus en 2019 et début 2020?

**Le magasin Intermarché :** quel projet d'agrandissement?

**Le Théâtre de Die :** est-il toujours un lieu de culture labellisé "Scène Rhône-Alpes"? Va-t-il le rester? Quelles réflexions pour la programmation future?

Enfin, la clairette de Die – le produit phare du Diois – part très importante de notre activité économique... Pourquoi les festivités de la Confrérie de la clairette de Die se déroulent-elles à Crest? Le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Confrérie de la clairette de Die, avec la présence de plusieurs dizaines de confrères venant de toutes les régions de France et pays voisins, va aussi se dérouler à Crest en 2019... Compte tenu d'une conjoncture difficile, accentuée par la fragilité ambiante, il appartenait à la ville de Die de se donner les moyens d'honorer la clairette à Die...

Nous profitons de cette période pour souhaiter à l'ensemble des Dioises et Diois une excellente année 2019, heureuse, sereine et riche en projets.

*L'équipe Poursuivons notre action pour Die*



## POINT D'ÉTAPE

2018



2019

2020

### Chanqueyras, quartier en devenir

#### ► Les travaux de la maison de santé débuteront en 2019

Préserver l'offre de soin libérale à l'avenir est une priorité. Le projet élaboré est issu d'un travail collectif des professionnels de soin validé par l'Agence régionale de santé. Il répond à ce titre aux attentes du territoire et à celles de la nouvelle génération de soignants qui se portent vers des

espaces mutualisés de travail. Ce programme sera réalisé dans un cadre financier maîtrisé : des aides importantes ont ainsi été obtenues auprès des partenaires institutionnels (État, Région, Conseil départemental) pour un montant de 957 000 €. Par ailleurs, l'emprunt qui sera souscrit s'appuiera pour son remboursement sur les loyers qui seront versés par les occupants. L'équipe de professionnels de santé partenaires du projet comprend trois médecins généralistes, un médecin psychiatre, une sage-femme, une orthophoniste, dix infirmiers et deux dentistes. Les espaces ont aussi été conçus pour accueillir de nouveaux professionnels et recevoir des étudiants en cours de scolarité (création d'un studio de fonction et d'un à deux cabinets vacants). Le bâtiment comprendra un espace d'accueil, trois salles d'attente et une salle de repos et de travail commune aux professionnels. Les véhicules et les piétons pourront y accéder séparément. L'aire de stationnement comprendra aussi un garage à vélo. Des dispositions ont été prises pour faire de ce lieu un espace économe (<35kWh/m<sup>2</sup>/an. Ventilation double flux, matériaux de surface et de finition sélectionnés pour leur pérennité, leur résistance et leur facilité d'entretien, et composants techniques à faible consommation énergétique). Enfin, l'équipement fera appel à une énergie renouvelable (chaufferie bois granulé). La consultation des entreprises et l'engagement des travaux sont programmés pour le premier semestre 2019. La maison de santé devrait être opérationnelle en 2020.

#### 24 nouveaux logements en 2019

*Un chantier de construction de 24 pavillons va bientôt démarrer à proximité du quartier ancien de Chanqueyras.*

*Ces logements sont destinés à la vente, renseignez vous sur le site du promoteur immobilier : [www.diois-promotion.com](http://www.diois-promotion.com).*

*Un autre projet de construction est d'ores et déjà en cours d'élaboration pour créer 24 appartements. Enfin, en 2019, Drôme Aménagement Habitat (DAH) prévoit d'engager des études pour construire 9 nouveaux logements à proximité du bâtiment existant.*





## POINT D'ÉTAPE

2018



2019

2020

### Une réhabilitation en centre-ville

► **Les premiers travaux sont engagés sur l'immeuble Joseph-Reynaud** avec les opérations de désamiantage et de déplombage du bâtiment. Les travaux de structure vont démarrer au printemps. Ce projet, appuyé par une étude du CAUE de la Drôme, est mené par Drôme Aménagement Habitat (DAH) en partenariat avec la ville et la Communauté des communes du Diois, détentrice de la compétence petite enfance. Cette opération a fait l'objet d'un long processus d'élaboration et de concertation, en particulier bien sûr avec les 4 Jeux Dye, association responsable de la crèche. Celle-ci a été relogée provisoirement en attendant sous la salle polyvalente dans des locaux réaménagés pour accueillir les enfants. Les associations utilisatrices du bâtiment se sont également vu proposer des solutions de relogement. Pour ce chantier complexe dans le centre ancien, sur un bâtiment en mauvais état (une aile est fermée au public depuis des années) et l'intervention conséquente de tous les corps de métiers, toutes les dispositions ont été prises pour causer le moins de désagréments possible aux habitants. À son terme, notre patrimoine sera réhabilité et cette rénovation de l'immeuble Joseph-Reynaud permettra de maintenir la crèche agrandie intra-muros, d'augmenter l'offre locative en centre-ville (15 logements) et de créer un nouveau lieu de réunion ou d'exposition municipal (90 m<sup>2</sup>).

## VILLE PRATIQUE

## VILLE PRATIQUE

## VILLE PRATIQUE

## VILLE PRATIQUE

### Votre mairie "en ligne"

**LE SITE INTERNET DE LA VILLE FAIT PEAU NEUVE.** Simplifié, plus ergonomique, il sera désormais également adaptable aux smartphones et autres tablettes (responsive web design [RWD] en jargon informatique). Vous y trouverez également de nombreuses informations sur la ville, ses structures et associations, ainsi qu'une banque de formulaires à télécharger pour vos démarches administratives.

**TÉLÉPAIEMENT/TÉLÉSERVICES** Le paiement de votre facture d'eau peut faire l'objet d'une mensualisation (infos au 04 75 21 08 97 ou [eauetassainissement@mairie-die.fr](mailto:eauetassainissement@mairie-die.fr)). **Votre facture peut depuis 2018 être réglée en ligne :** connectez vous sur [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

et saisissez l'identifiant et la référence de votre facture figurant au verso de celle-ci. La procédure est simplifiée et permet le paiement en quelques "clics". Le service de l'eau et de l'assainissement sera aussi doté prochainement d'une plateforme spécifique sur laquelle les abonnés trouveront toutes les informations utiles. **Le télépaiement, également possible pour les réservations au camping municipal, sera bientôt ouvert aux usagers de la cantine scolaire** (début 2019). Un petit mot sera diffusé auprès des parents le moment venu.

**ASSOCIATIONS,** si vous souhaitez que vos informations soient relayées sur les supports de communication municipaux (site Internet et réseaux sociaux, panneaux lumineux), pensez à contacter l'accueil de la mairie.

N'hésitez donc pas à nous retrouver sur [www.mairie-die.fr](http://www.mairie-die.fr) et sur les réseaux sociaux ! Mais pour participer à la vie municipale ou être mieux informés, nous vous attendons aussi aux réunions de concertation régulièrement organisées.

[www.mairie-die.fr](http://www.mairie-die.fr)

 **N°Vert 0 800 026 150**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

